

Plus qu'une simple efficacité énergétique

La nouvelle étiquette pour les smartphones et les tablettes mise sur une durée de vie prolongée

Les smartphones sont devenus indispensables à notre quotidien. Pourtant, leur fabrication et leur fin de vie soulèvent de sérieux problèmes environnementaux et sociaux. Leur durée de vie, encore trop courte, ainsi que les réparations souvent complexes et coûteuses, posent problème. Pire encore : de nombreux appareils en parfait état de fonctionnement sont remplacés trop tôt par leurs utilisateurs, tandis que trop peu sont réutilisés. Résultat : un gaspillage accru de matières premières non renouvelables. L'Union européenne réagit avec un nouveau label destiné aux smartphones et tablettes. Celui-ci ne se limite pas à indiquer la consommation d'énergie : il fournit aussi des informations sur la robustesse, la réparabilité et la durée de vie des appareils.

À partir du 20 juin 2025 : étiquetage obligatoire pour smartphones et tablettes

Cette nouvelle obligation d'étiquetage vise à permettre aux consommateurs de repérer rapidement l'efficacité énergétique, la durabilité et la réparabilité d'un appareil – pour des choix d'achat plus responsables. Les appareils à écran flexible, comme les modèles pliables, ainsi que les tablettes fonctionnant sous Windows, ne sont pas concernés et feront l'objet d'une réglementation distincte. L'obligation s'applique uniquement aux appareils mis sur le marché de l'UE à compter du 20 juin 2025. Les produits déjà commercialisés ne sont pas soumis à cette règle.

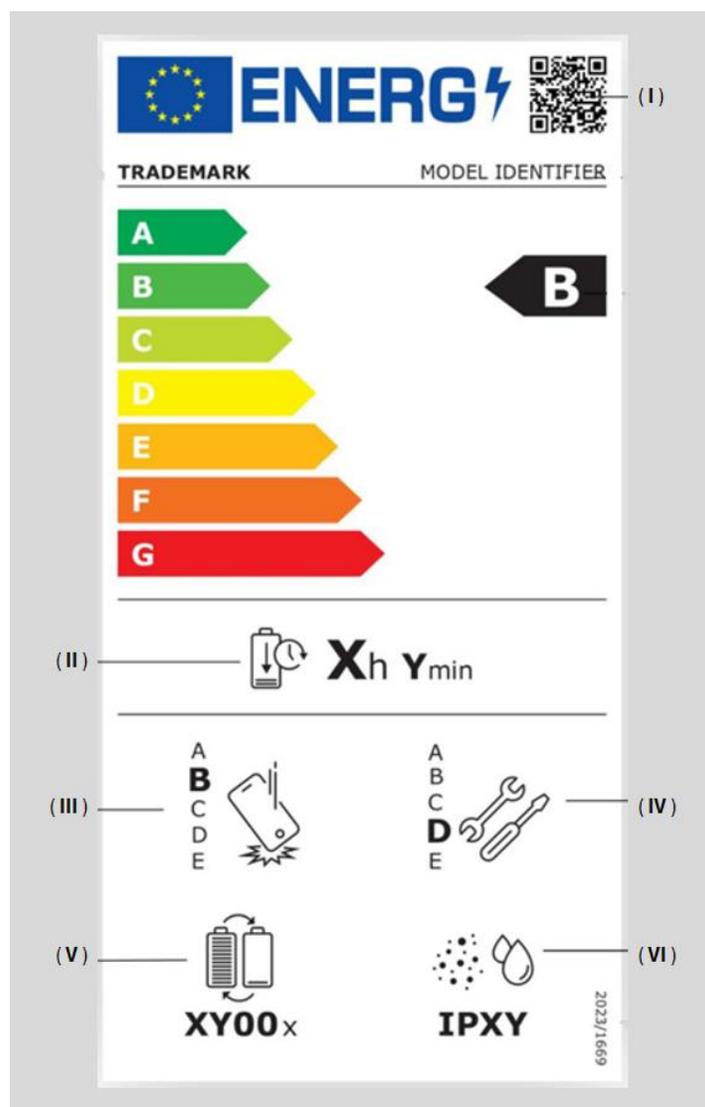
En parallèle, de nouvelles exigences d'écoconception entreront en vigueur pour les fabricants. Objectif : garantir non seulement une meilleure efficacité énergétique, mais aussi des produits plus solides et durables. Car au-delà de l'électricité consommée, la forte croissance de la demande en smartphones et tablettes entraîne aussi une hausse massive de la consommation de matières premières et d'énergie pour leur production – avec, à la clé, un impact environnemental accru et des conflits sociaux.

Nouvelle étiquette multicolore : des infos cruciales en noir et blanc

Si la classe d'efficacité énergétique (A à G) occupe toujours une place centrale sur la nouvelle étiquette, ce n'est pas forcément la donnée la plus importante. En réalité, les autres informations, présentées en noir et blanc, s'avèrent bien plus pertinentes. Car en effet, si une batterie de 5000 mAh semble impressionnante, sa consommation électrique reste négligeable – une recharge complète coûte moins d'un centime. C'est pourquoi, au moment de l'achat, il est recommandé de prêter une attention particulière aux pictogrammes en noir et blanc. Ceux-ci renseignent notamment sur la réparabilité, la solidité et la disponibilité des pièces détachées : des critères décisifs pour une utilisation durable de l'appareil.

A côté de la classe d'efficacité énergétique, le nouveau label énergétique contient les infos suivantes :

- I. Code QR menant à la base de données EPREL de l'UE avec d'autres infos sur le produit
- II. Autonomie de la batterie par cycle de charge (en heures et minutes)
- III. Résistance aux chutes évaluée sur une échelle de A (bonne) à G (mauvaise)
- IV. Classe de réparabilité, également évaluée sur une échelle de A à G
- V. Nombre de cycles de charge après lesquels la batterie a encore au moins 80% de sa capacité initiale
- VI. Classe de protection IP contre la pénétration de particules (> 1 mm) et l'humidité



De nouvelles exigences d'écoconception pour des appareils plus durables

Les nouvelles règles d'écoconception, qui complètent l'étiquette énergie, ont pour objectif de renforcer la durabilité des smartphones et des tablettes. L'accent est mis sur l'efficacité des ressources — en particulier en limitant l'obsolescence prématurée — ainsi que sur la réparabilité, la fiabilité, la réutilisation et la recyclabilité des appareils.

À partir du 20 juin 2025, les fabricants devront respecter les exigences suivantes pour pouvoir vendre leurs produits dans l'Union européenne :

- **Fiabilité** : Les appareils devront résister aux chocs accidentels et aux rayures. Les écrans devront notamment atteindre au minimum le niveau 4 sur l'échelle de dureté de Mohs pour être jugés suffisamment résistants.
- **Protection contre la poussière et l'eau** : Les appareils devront offrir au moins une protection de niveau IP44, c'est-à-dire résister à l'intrusion de corps solides supérieurs à 1 mm et aux projections d'eau. Plus d'informations sur cette norme sont disponibles dans le guide « Smartphone » sur Oekotopten.lu.
- **Batterie durable** : La batterie devra supporter au moins 800 cycles de charge tout en conservant 80 % de sa capacité. Un système de gestion intelligent devra limiter son vieillissement, notamment via une fonction optionnelle qui interrompt automatiquement la charge à 80 %. Lors de la première utilisation ou du paramétrage, les utilisateurs seront informés de cette fonction. L'appareil devra aussi cesser de charger une fois la batterie pleine, et ne reprendre qu'en dessous de 95 %.
- **Réparabilité encadrée** : Les appareils devront pouvoir être démontés sans outils spécifiques au fabricant. Les pièces de rechange devront être disponibles pour les réparateurs professionnels dans un délai de 10 jours ouvrables, et ce pendant 7 ans après le retrait du produit du marché. Les composants courants (batteries, écrans, prises de charge) devront pouvoir être remplacés pendant au moins 7 ans. Les mises à jour de sécurité et logicielles devront être proposées pendant au moins 5 ans. Des fonctions facilitant l'effacement et le transfert de données, ainsi que des informations claires à destination des utilisateurs, réparateurs et recycleurs, seront également exigées.

L'accès aux informations de réparation et d'entretien, ainsi qu'un délai de livraison garanti des pièces pendant 7 ans, deviendront obligatoires. Les pièces détachées devront garantir le bon fonctionnement de l'appareil, et les prix devront rester raisonnables pour que la réparation soit économiquement viable.

Une batterie plus facilement remplaçable dès 2027

Un autre règlement européen, le (UE) 2023/1542 relatif aux batteries et piles usagées, impose une avancée majeure : à partir du 17 février 2027, les batteries des appareils portables (comme les smartphones ou les tablettes) devront être faciles à retirer et à remplacer, sans colle ni soudure, et sans outils spéciaux. Les fabricants seront également tenus de fournir des instructions claires et des pièces de rechange appropriées.

Cette réglementation vient compléter le règlement (UE) 2023/1670, qui entrera en vigueur en juin 2025 et prévoit déjà une disponibilité des batteries de rechange pendant au moins sept ans. Cette évolution est bénéfique à la fois pour l'environnement et pour les consommateurs — même si elle représente un défi pour les fabricants. Ceux qui conçoivent dès aujourd'hui des produits durables et faciles à réparer pourraient ainsi bénéficier d'un avantage concurrentiel significatif.

Conseil : ne le remplacez pas tout de suite !

Le smartphone le plus durable, c'est celui que vous possédez déjà. Avec l'arrivée du nouveau label énergétique européen, certains consommateurs pourraient se demander s'ils doivent se précipiter pour acheter le modèle le plus « durable » du marché. La réponse est claire : non.

Même les appareils les plus performants en matière d'écoconception doivent d'abord être produits, transportés et commercialisés – des étapes qui consomment de l'énergie et mobilisent des ressources précieuses. À l'inverse, garder son smartphone actuel le plus longtemps possible, l'entretenir régulièrement et le faire réparer en cas de besoin – qu'il ait un label ou non – permet de réaliser bien plus d'économies en CO₂ et en énergie que l'achat d'un nouvel appareil, même « vert ». Le label ne doit donc pas devenir un incitatif à consommer plus, mais plutôt un outil d'orientation pour les cas où un remplacement est réellement inévitable. Et dans ce cas, opter pour un appareil reconditionné constitue une alternative particulièrement respectueuse de l'environnement.

Anciens appareils : stop à l'oubli au fond des tiroirs !

Les smartphones oubliés dans les tiroirs posent eux aussi problème. Leur fabrication a déjà consommé matières premières et énergie. Les laisser inutilisés, c'est gaspiller ces ressources.

Et si le recyclage permet de récupérer certains matériaux, il consomme aussi beaucoup d'énergie, avec des pertes à chaque étape.

C'est pourquoi les appareils encore en état de marche devraient être restitués sans attendre aux points de collecte (opérateurs de téléphonie, centres de recyclage ou associations agréées). Ces structures peuvent remettre les smartphones en circulation avant qu'ils ne deviennent obsolètes.